



Mon patron ne veut pas me payer

Par **Emeric13**, le 11/02/2015 à 20:22

Bonsoir,

Tout d'abord je tiens à vous remercier de prendre la peine de lire mon message.

J'ai fait des vacations pendant 8 mois (39 à 42h/semaine) en tant qu'extra dans le domaine de l'hôtellerie-restauration.

J'avais donc des contrats au jour le jour généralement tous à signer chaque fin de mois.

J'ai été poussé à quitter mon job à force de nombreux coups bas de la part de collègues et j'en ai fait une grosse dépression.

N'ayant pas la force d'y remettre les pieds j'ai remis une procuration à un parent avec tous les documents nécessaires afin de récupérer 2 mois de salaire (chèques) mais mon patron refuse de les donnés.

Pouvez vous m'aider à trouver une solution svp? Que puis-je faire ? Toutes informations est bienvenue.

Cordialement,
Emeric

Par **P.M.**, le 11/02/2015 à 21:02

Bonjour,

Effectivement, le solde de tout compte est quérable, c'est à dire que vous devez normalement aller le chercher et sans accord préalable, l'employeur peut éventuellement refuser de le remettre à un tiers...

Peut-être que si vous engagiez un recours devant le Conseil de Prud'Hommes en référé, cela inciterait l'employeur à vous envoyer les documents...

Par **Emeric13**, le 11/02/2015 à 21:43

Merci de votre réponse pmtedforum.

Si vous avez d'autres idées pour éviter le déplacement sur place je suis preneur (coûteux et difficile psychologiquement).

Mon employeur à décidé de me rendre la tâche très laborieuse.

Cordialement,